



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/18-789-1092 du 17/09/2018

**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
ACADEMIQUE DES ANT - REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

Référence : article 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames, Messieurs les agents non titulaires

Dossier suivi par : Mme RICARD - secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'arrêté rectoral qui actualise :

- la composition de la commission consultative paritaire académique concernant le corps des :
 - Agents non titulaire administratifs, techniques, sociaux et de santé

portant désignation des représentants de l'administration.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 30 mars 2017 portant désignation des représentants de l'administration à la commission consultative paritaire académique des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé, publié au bulletin académique n° 738 du 24 avril 2017
CONSIDÉRANT l'affectation de Monsieur Sofian LAAYSEL à compter du 27 août 2018

CONSIDÉRANT l'affectation de Madame Fabienne BONTEMPS à compter du 1^{er} septembre 2018

A R R E T E

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission consultative paritaire académique des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé.

Rectorat

Division de l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Secrétariat de division
2018 09 ant adm

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

AGENTS NON TITULAIRES, ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX et de SANTE	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> - Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, - M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, - Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat, - M. Pierre TAUDOU, médecin conseiller technique du recteur au rectorat, - M. Claude GARNIER, IA-IPR, DAFPIC, rectorat, - Mme Fabienne BONTEMPS, infirmière conseillère technique du recteur au rectorat, 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Isabelle LAGADEC, proviseure, LP Jean Moulin, Port de Bouc - Mme Carole MORELLE, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse, - M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches- du-Rhône, - Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels d'encadrement, ITRF et médico-sociaux, DIEPAT au rectorat - Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT au rectorat, - M. Sofian LAAYSEL, chef du bureau des personnels administratifs, DIEPAT au rectorat,

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 05 septembre 2018


Bernard BEIGNIER